

Lettre

du conseil d'administration du SDIS
aux élus du département de l'Oise



Edito



«En cette nouvelle année, je vous adresse à toutes et tous, mes meilleurs vœux pour 2021. L'activité des sapeurs-pompiers de l'Oise toujours

intense avec 61 000 interventions, a été marquée par la crise sanitaire qui a frappé notre pays et notre territoire.

Notre SDIS a démontré sa capacité à assurer la continuité des secours et à s'investir pour faire face à cette crise en contribuant à la formation de préleveurs au profit des associations agréées de sécurité civile comme de personnels de l'éducation nationale, pour assurer les dépistages (tests PCR).

Mais aussi en participant activement à la campagne de vaccination grâce à ses personnels médecins et infirmiers.

Je sais pouvoir compter sur les hommes et les femmes du service départemental d'incendie et de secours de l'Oise, pour garantir notre sécurité au quotidien comme dans l'exceptionnel, qu'ils en soient ici remerciés.»

Eric de Valroger
Président du SDIS60

Le DOB 2021 à la hauteur des défis du SDIS de l'Oise

Incontournable avant le vote du budget, le débat d'orientation budgétaire (DOB) formalise auprès de la gouvernance les orientations principales en matière de dépenses dans le cadre prorogé de la convention triennale liant le SDIS au conseil départemental.

Les particularités du budget 2021 résident tout d'abord dans la nécessité d'absorber l'impact de la revalorisation de la prime de feu pour les sapeurs-pompiers professionnels décidée par décret de juillet 2020 (600 000 euros sur une année).

C'est aussi des recrutements. Un poste d'électricien et un poste de mécanicien seront ainsi créés en 2021 pour l'entretien de 43 bâtiments et 650 véhicules du SDIS60.



Camera-piéton

Un plan de sécurité pour les pompiers

Il convient de souligner que ce budget inclut, à l'initiative des élus du conseil départemental et du conseil d'administration du sdis, le financement d'un plan global visant à renforcer la sécurité de nos sapeurs-pompiers face notamment au risque d'agressions dont ils sont victimes.

C'est pourquoi il a été décidé de doter de moyens de protection

supplémentaires les sapeurs-pompiers (Gilet anti-lacération, caméra piéton, vidéo surveillance des casernes, caméra sur les engins, formation dédiée à la sécurité...).



Au-delà de compenser la revalorisation de la prime de feu, l'augmentation de la contribution financière du conseil départemental permettra également de développer la protection du patrimoine de notre département (40 000 €) via notamment un marché innovation permettant une répertoriabilité numérique des informations et des plans facilitant l'intervention des secours et la sauvegarde des œuvres.



Directeur de publication :
Contrôleur général Luc CORACK

Rédaction :
Contrôleur général Luc CORACK

Conception et réalisation :
Elysa DIGUET

Pour nous joindre :
communicationdds@sdis60.fr

ZAE de Tillé
8 avenue de l'Europe
BP 20870

60008 Beauvais cedex 08

Tel : 03.44.84.21.47